

FINANCEMENT DES FORMATIONS POUR LES SAGES-FEMMES LIBERALES



2 ORGANISMES DISTINCTS



L'OGDPC

- Le DPC (Développement Professionnel Continu) remplace la FMC (Formation Médicale Continue) depuis janvier 2012 (loi HSPT 2009)

Le FIF-PL

- Fonds d'assurance formation issue de la Contribution à la Formation Professionnelle dont doit obligatoirement s'acquitter tout professionnel de santé (URSSAF)

OGDPC et FIF-PL



OGDPC

- Obligation annuelle
- Non cumulable avec le FIF-PL
- Enveloppe annuelle (2015 : jusqu'à 1375 €/SF)
- Pas d'avance de frais (pour la partie prise en charge)
- Dossier sur www.mondpc.fr
- Gestion par l'organisme de formation

FIF-PL

- Sans obligation
- Non cumulable avec l'OGDPC
- Enveloppe annuelle (480 €/SF en 2015)
- Avance des frais
- Dossier sur www.fifpl.fr
- Gestion par le stagiaire

CREDIT D'IMPOTS

- Accordé pour TOUTE formation, financée ou non par le praticien
- Cumulable avec OGDPC et FIF-PL
- Directement déduit de vos impôts à payer
- Déduction de chaque heure de formation au tarif du smic horaire
- 40h/an maximum

L'OGDPC pour les sages-femmes



Enveloppe annuelle de
1375 € / SF
pour 6 demi-journées (3 jours)

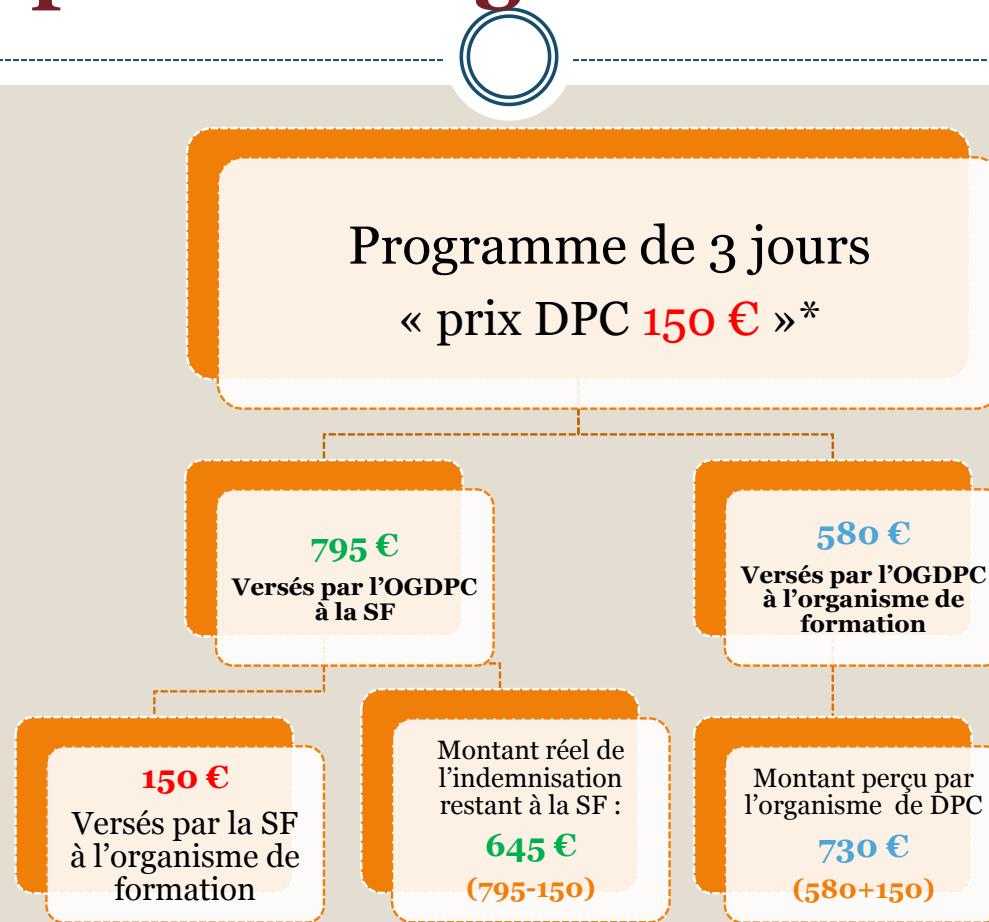
795 €

Versés à la sage-femme

580 €

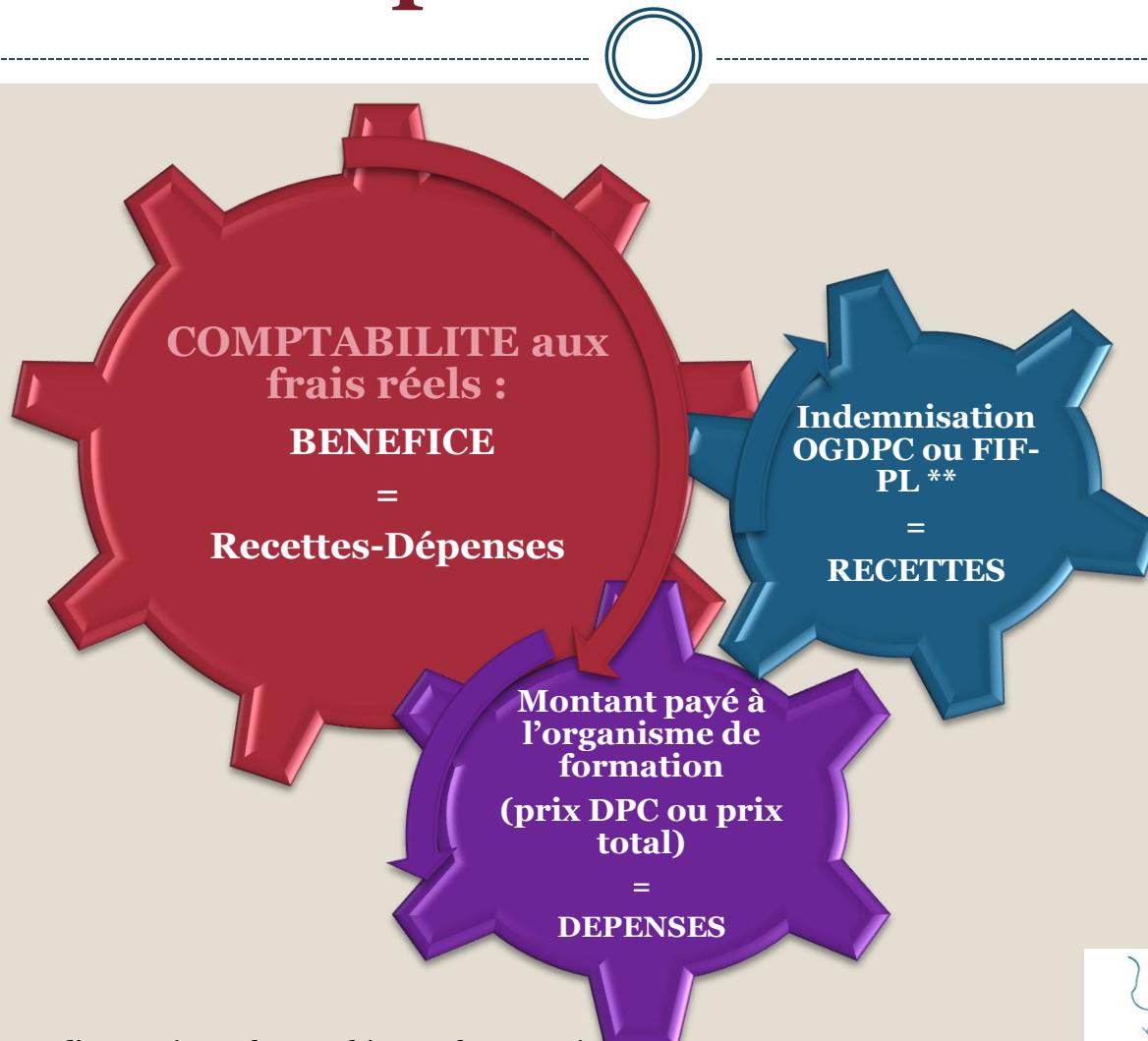
Versés à l'organisme de
formation

Exemple de financement OGDPC pour les sages-femmes



*le prix réel du stage pour l'organisme est de 730 € mais dans cet exemple seuls 150 € sont à débourser par la SF

Sur le plan COMPTABLE



•au même titre que d'autres (EDF, loyer cabinet, achats etc...)

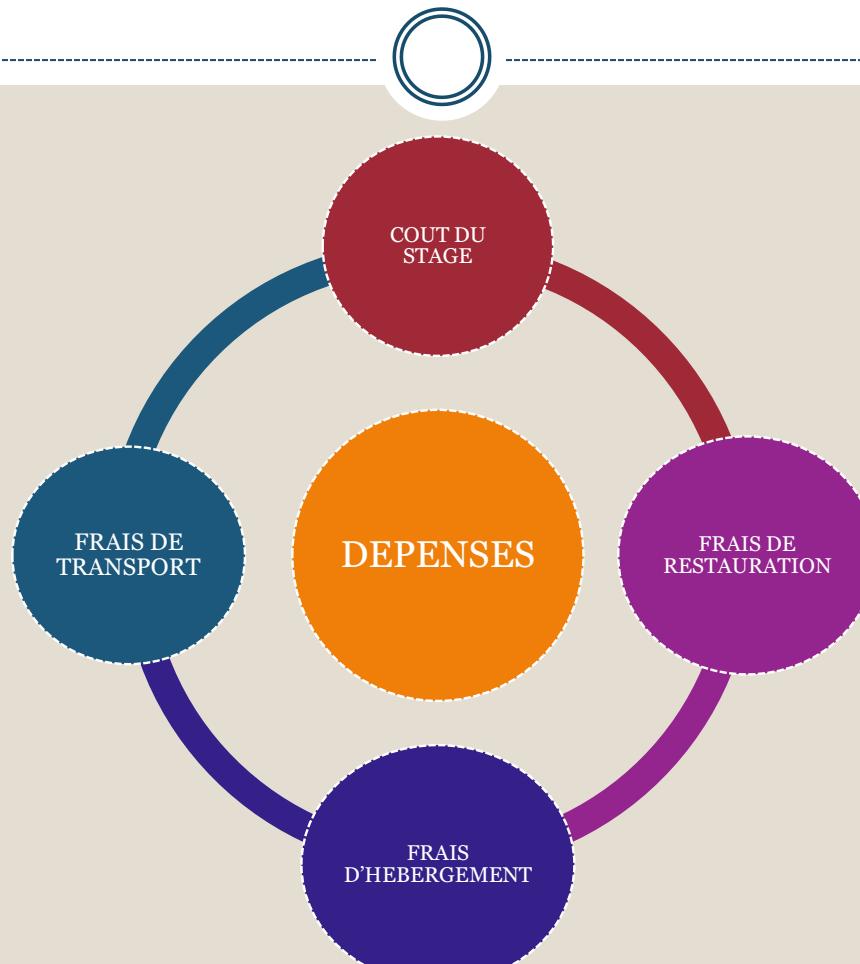
•** au même titre que les honoraires

COMPTABILITE & FISCALITE

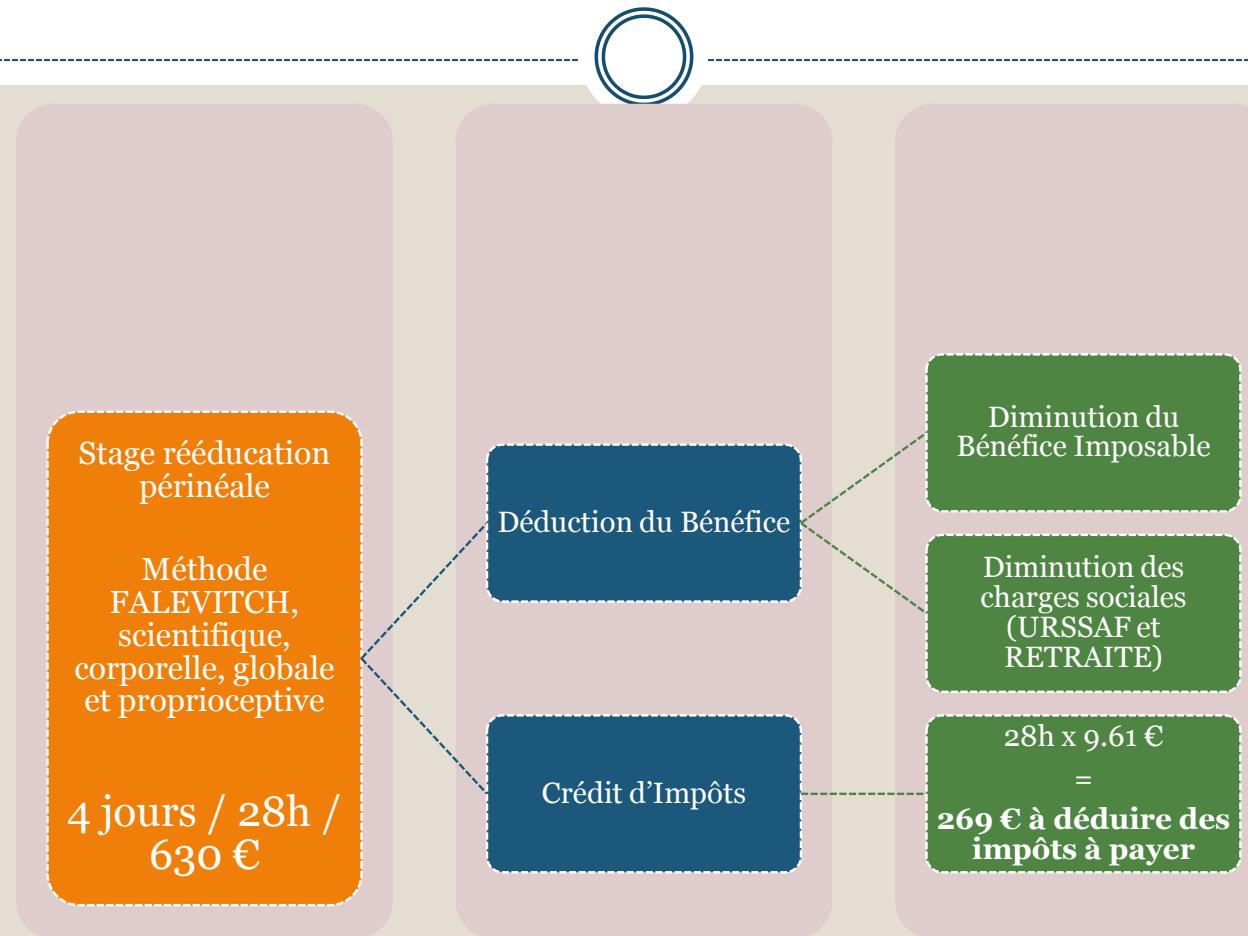


- Les **RECETTES** entraînent une augmentation
 - du Bénéfice Imposable
 - Des charges sociales (URSSAF et RETRAITE)
 - Des impôts sur le revenu, des impôts fonciers
- Les **DEPENSES** entraînent une diminution
 - du Bénéfice imposable
 - des charges sociales (URSSAF et RETRAITE)
 - des impôts sur le revenu, des impôts fonciers

FRAIS DE FORMATION



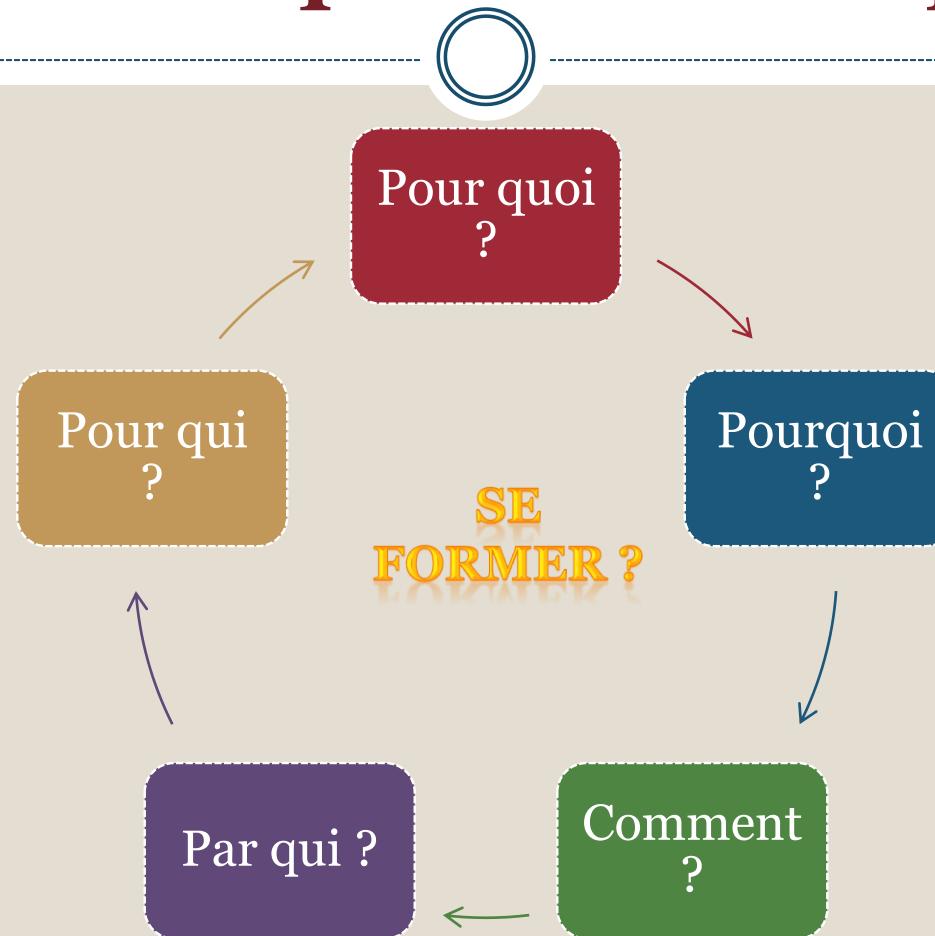
Exemple : Formation sans financement



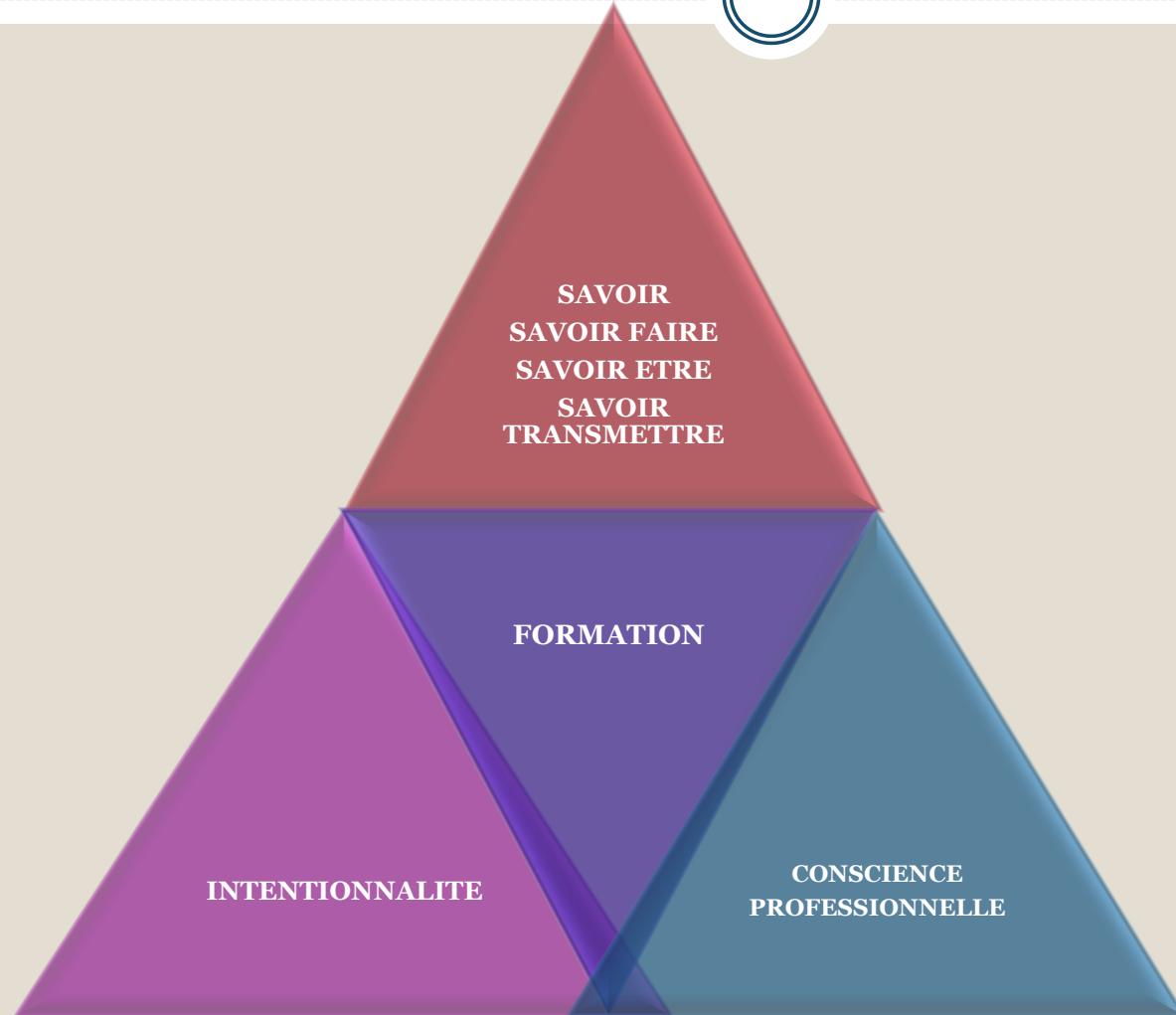
Coût réel du stage : 361 € (630 – 269)

En réalité le coût est inférieur de par l'effet de diminution du bénéfice imposable

Les vraies questions à se poser



Les vraies questions à se poser



Comparatif de Formation

(tarif / tarif DPC/nombre de jours/nombre de formateurs)

	FALEVITCH Formation	ADCO	MEDIC Formation	ASPASIE
Entretien Prénatal Précoce	560 € 150 € 3 jours 2 formateurs	766 € 186 € 3 jours 2 formateurs	720 € 140 € 3 jours 1 formateur	690 € - ? 3 jours 1 ou 2 formateurs
Préparation à la Naissance	630 € 200 € 4 jours 2 formateurs	766 € 186 € 3 jours 2 formateurs	980 € - 4 jours 1 formateur	890 € - ? 4 jours 2 formateurs
Rééducation Périnéale	630 € 200 € 4 jours 3 formateurs	1281 € 701 € 5 jours	960 € 380 € 4 jours 3 formateurs	890 € - ? 4 jours 3 formateurs
Activités aquatiques	560 € - 3 jours 1 formateur	766 € 186 € 3 jours 1 formateur		690 € - ? 3 jours 1 formateur
Sophrologie	780 € 550 € 5 jours 1 formateur	1698 € - 8 jours 1 formateur		
Consultations prénatales	550 € 150 € 3 jours 4 formateurs	495 € - 2 jours 1 formateur	720 € 140 € 3 jours 2 formateurs	
Sevrage tabagique	480 € 100 € 2 jours 4 formateurs		480 € 60 € 2 jours 1 formateur	470 € - ? 2 jours 2 formateurs

Les atouts de FALEVITCH Formation



- stages en moyenne 25 % moins chers (jusqu'à -38 %...)
- validé par la Commission scientifique de l'OGDPC
- plus de formateurs ; formateurs de terrain
- très petits groupes pour un enseignement individualisé
- stagiaires qui se réinscrivent en moyenne à 4-5 stages (beaucoup les font tous)
- conception de programmes par des sages-femmes pour des sages-femmes



FALEVITCH Formation

www.formationsage-femme.fr



Des articles régulièrement mis en ligne, consultables sur le site ou par
abonnement aux newsletters

